



Pisciculture Louis BLANC - LA PUYA
92, rue des Marquisats 74000 - ANNECY

☎ 04 50 51 53 97

Email : aappma.annecy.rivieres@gmail.com

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
SAMEDI 1 MARS 2025 9H30
SALLE DES EAUX ET FORETS

Le SAMEDI 1 MARS 2025 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Agrée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Annecy Rivières conformément à ses statuts.

M. Francis AUBERT déclare ouverte l'Assemblée Générale à 9h 30 précises. Il souhaite la bienvenue à tous.

Il remercie pour leur présence :

Mme Odile MAURIS Conseillère Départementale représentant M. Martial SADDIER

M. Philippe MACHEDA Vice-Président de l'Association des communes Forestières de Haute Savoie

L'Adjudant-Chef Henrique FERREIRA Référént environnement du Groupement de Gendarmerie Départementale Annecy

Les représentants des Sociétés de pêche (Mirandelle, Pays de Fillière, Thônes, Laudon, et Frangy

Les Gardes Pêche Particuliers commissionnés par l'AAPPMA.

Ainsi que le nombreux personnel de la Fédération présent.

Il excuse :

Monsieur Yves LE BRETON, Préfet de Haute Savoie, Monsieur Martial SADDIER Président du Conseil Départemental (Représenté par Madame Odile MAURIS), Madame Magali MUGNIER, Conseillère Départementale, Député, Monsieur Antoine ARMAND, Député, Monsieur François ASTORG, Maire d'Annecy (représenté par son 1^{er} Adjoint), Madame Frédérique LARDET, Présidente du Grand Annecy, Madame Sylviane NOËL, Sénatrice et Conseillère Régionale AURA, Le Colonel Stanislas GANUCHAUD Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale représenté par l'AC FERREIRA, M. Yann MAGNANI Président de la Fédération de Pêche tous retenus par d'autres obligations.

ABROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE 2023

M. Gilles Richier, secrétaire, rappelle que le compte rendu de l'assemblée générale 2024 était à disposition de tous pour lecture avant cette assemblée générale, lien diffusé avec la convocation et demande si une relecture est nécessaire. Il en rappelle les grands pavés.

Vote. Approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Francis Aubert, Président, prend la parole :

Le début d'année est toujours une période intense au sein de la pisciculture avec les pontes qui se succèdent pendant près de 10 semaines pour produire et élever les 215 000 alevins de truites de souche Fier et Usses et 10500 Alevins de truites Bouillouse.

Ainsi d'Avril à fin mai 215 000 alevins de truites de souche ont rejoint les cours d'eau qui ont besoin d'un soutien conformément au Schéma de Gestion Local. Alevinage complété par 10500 alevins de

truites AEC Bouillouses entre le seuil des llettes et le barrage de Chavaroche. Ces alevinages sont exécutés avec les bénévoles des sociétés de pêche.

L'activité de la pisciculture s'est aussi en 2024 la réalisation de 26 pêches de travaux : 3200 poissons déplacés dont 1716 truites.

Cette année une seule pêche de sécheresse compte tenu des conditions hydrologiques.

Conjointement avec la fédération 29 pêches d'inventaire réalisées, une pêche de sondage sur le Nant de Thuy sur lequel nous manquons de données, et la FD a réalisé sur notre secteur 24 pêches pour évaluer notre Plan de Gestion Local.

Il est important de rappeler que toutes ces pêches sont réalisées à l'aide de nos bénévoles que nous remercions vivement. Nous rééditons, comme chaque année, l'appel à volontaires pour s'investir et nous aider à la réalisation de ces pêches, vous êtes les bienvenus.

L'écloserie s'est modernisée avec l'installation d'un éclairage adapté au développement des alevins. La pisciculture a subi deux effractions. La première au mois d'avril avec le vol de 4 géniteurs truite. La seconde au mois d'octobre plus particulière où seuls les futurs géniteurs d'omble chevalier destinés à produire des alevins pour soutenir la population d'omble dans le lac. Les poissons ont été placés dans un conduit qui les a menés au lac suite à l'ouverture d'une vanne. Rien ne justifie de telles pratiques d'un autre monde, c'est désolant.

700 KG de truites AEC 400-750g (30-38) déversées le long du parcours spécifique du Thiou qui bénéficiera de la nouvelle réglementation votée lors de l'AG 2024 parue dans l'arrêté préfectoral 2025 (réglementation). Les nouveaux panneaux adaptés à la nouvelle réglementation et sa nouvelle dénomination « PARCOURS DE PECHE BERNARD MAILLET » pour rendre hommage au grand défenseur de la pêche et des milieux sont en cours d'installation.

L'activité des gardes pêches qui je vous rappelle sont bénévoles : C'est 371 sorties de contrôle, représentant environ 1000 heures et 619 pêcheurs contrôlés, trois infractions (défaut de carte de pêche) et 14 avertissements délivrés.

L'activité administrative de l'association est également intense avec en début d'année la préparation et l'organisation de l'AG qui reste un moment fort pour l'association mais aussi pas moins de 50 à 60 réunions extra-muros annuellement que je partage avec René, le travail de bureau réalisé par Isabelle, gestion des inscriptions stages de pêches enfants, l'acquisition des baux réalisée par René et Isabelle, 10 conseils d'administration réunissant bureau et administrateurs, animation du site internet (400 visites/mois) et réseaux sociaux ainsi que toutes les animations réalisées au fil de la saison.

L'école de pêche qui a permis à 37 enfants de découvrir ou de se perfectionner à diverses techniques de pêches encadrés par Christophe Laugier guide moniteur de pêche d'état.

Grande première pour l'AAPPMA avec l'organisation de la fête de la pêche au cercle de l'eau à Cran Gévrier le 2 juin. Très belle participation des familles tout au long de la journée malgré une météo instable le matin. De nombreuses activités proposées : pêche à la truite entre les deux écluses avec possibilités de conserver la truite pêchée ou la relâcher dans le Thiou en amont, belle réussite, très nombreux enfants. Plusieurs stands découverte du milieu aquatique, découverte de la pêche et de ses acteurs, montage de mouches artificielles, atelier de pêche à la mouche fouettée animé par le club mouche de Cran Gévrier, distribution de goodies et de pochettes d'hameçons montés sans arillons.

Nous remercions les nombreux bénévoles, Gabriel LOCOGE animateur de la Fédération de Pêche la société de pêche la Mirandelle ainsi que le club mouche de cran Gévrier qui ont participé activement à la réussite de cet événement. RDV en 2025 même endroit.

Le 20 juin nous avons participé à la journée de l'environnement organisée par la mairie d'EPAGNY-METZ TESSY. Romain et Gilles ont créés des supports pédagogiques pour expliquer le cycle de l'eau, l'environnement et la vie aquatique de nos rivières, les espèces présentes, etc. le tout sous forme de film projeté à près de 200 enfants répartis en 8 groupes. Très belle réussite qui valide notre participation aux prochains événements.

Réception des travaux d'effacement du seuil des Pêcheurs sur le Fier

Le 27 septembre inauguration des travaux de la chaise

Bonne nouvelle pour le MALNANT qui après une crue dévastatrice va connaître une restauration qui débutera à l'automne en 2025, qui se terminera en 2029.

Le 5 octobre la FDPMA a fêté ses 100 ans d'existence sur le site du lac des castors à Toisinges sur la commune de St Pierre en Faucigny. Ce fut l'occasion de revenir sur les évolutions et les nombreux challenges relevés par la fédération qui rayonne aujourd'hui grâce à l'investissement d'une équipe de salariés de grande qualité et d'un président aidé par le bureau et les administrateurs issus des 6 AAPPMA qui dessinent un avenir serein pour cette vieille dame.

Comme chaque automne depuis de nombreuses années nous avons participé le 21/09/2025 au Cleaning Thiou où les quantités de déchets commencent à diminuer après toutes ces années de collecte.

Au mois de novembre ce fut la présentation par la fédération du nouveau PDPG 2025/2030 (Plan Départementale pour la protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources Piscicoles) qui a permis à chaque société de pêche de partager le mode de gestion proposée pour les cinq prochaines années. Gestion préconisée grâce à l'important travail d'inventaire, de monitoring et de suivi des données collectées par la Fédération et nos partenaires que sont le SILA, le SYR'USSES et l'OFB. Ce PDPG en cours de consultation par nos partenaires et la DTT sera ensuite validé par Monsieur Le Préfet. Il doit respecter le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

Une fin d'année toute en émotion avec le départ à la retraite de YVES JOSSERAND qui après 40 ans de bons et loyaux services à fait valoir ses droits à la retraite.

Vote du rapport d'activités. Approuvé à l'unanimité.

PRÉSENTATION DES COMPTES

Le trésorier, M. VENET présente et explique le bilan des comptes 2024.

Le nombre d'adhérents est en nette augmentation : 1962 (+8%) pour 4142 cartes vendues (+6,7%)

Cette augmentation trouve son explication avec l'AAPPMA du Haut Chéran qui est sortie de la réciprocité Savoie et le retour des pêcheurs Anneciens qui prenaient leur carte au Chatelard.

Evolution du nombre d'adhérents et de vente de cartes de pêche de 2023-2024

Produit	Saison 2023	Saison 2024	Evolution	
Carte Personne majeure	1371	1484	113	8,2%
Carte Découverte Femme	89	103	14	15,7%
Carte Personne mineure	356	375	19	5,3%
Carte Découverte -12 ans	336	369	33	9,8%
Carte Hebdomadaire	408	479	71	17,4%
Carte Journalière	487	559	72	14,8%
Total Cartes de Pêche	3047	3369	322	10,6%
Autres options	834	773	-61	-7,3%
Total cartes de pêche + options	3881	4142	261	6,7%
Total Adhérents	1816	1962	146	8,0%

Ce qu'il faut retenir pour 2024:

1962 adhérents (+8%) pour 4142 cartes vendues (+6,7%)

Nos adhérents partis sur l'AAPPMA du Chatelard (Savoie) ont rejoint le bercail, l'AAPPMA étant sortie de la réciprocité 73

Bilan des comptes (€)					
ACTIF Net			PASSIF		
	2024	2023		2024	2023
ACTIF IMMOBILISE	108 335	105 930	FONDS PROPRES	360 275	374 333
IMMO CORPORELLES	53 609	52 836	Fonds Associatifs	109 750	109 750
IMMO FINANCIERES	54 726	53 094	Report à nouveau	260 692	264 187
ACTIF CIRCULANT	281 714	299 748	Résultat de l'exercice	-13 085	-3 495
CREANCES Usagers et Comptes rattachés	3 272	3 189	Subventions d'INVESTISSEMENT	2 918	3 891
CREANCES Autres	8 601	56 588	Provisions et Fonds Dédiés	0	8 970
Valeurs mobilières de placement	265 921	236 623	DETTES CYCLIQUES	29 773	22 375
DISPONIBILITES	1 207	246	-FOURNISSEURS	5 018	4 766
CH. CONST. AVANCE	2 713	3 102	-FISCALES ET SOCIALES	24 755	17 609
TOTAL	390 049	405 678	TOTAL	390 048	405 678

PRODUITS	2023	2024	Observations
VENTES DE CARTES	102304	115 169	
SERVICES	44254	51 467	Notamment plus de pêches travaux
SUBVENTION	49979		
TRANSFERT DES CH.	3143	8 970	
AUTRES PRODUITS	33	2 762	
PROD. FINANCIERS	2829	4 155	Meilleur Taux Livret
PROD. EXCEPT.	973	5 436	
TOTAL	203515	187 959	
CHARGES	2023	2024	Observations
ACHATS CHEPTEL	8061	8696	Essentiellement AEC pour Thiou
CHARGES EXTERNES	87317	65196	
IMPOTS ET TAXES	1999	2387	
CH. DE PERSONNEL	93265	114121	2 Garde-Pisciculteurs et prime depart retraite
DOT. AMORT.	7334	8921	
AUTRES CHARGES	64	176	
CHARGES EXCEPT.		1547	
PROVISION	8970	0	
TOTAL	207010	201044	
RESULTAT	2023	Résultat	
RESULTAT	-3 495	-13 085	

Total du bilan : 390 049 €.

Total des ressources : 166 635 €. (dont 115 169€ vente de carte

Résultat net comptable : -13 085 € (essentiellement dû aux charges du personnel)

LECTURE DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE (en annexe)

Après lecture du rapport, vote de l'approbation des comptes 2024: Approuvé à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Sont candidats à leur ré-élection de la commission de contrôle pour le mandat 2025 :

Alain Lainé
Patrick Pilotti

Pas d'autres candidats ne se manifestent

Vote. Alain Lainé et Patrick Pilotti Elus à l'unanimité.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2025

Traditionnellement le mois de Janvier débute par les vœux mais cette année nous avons vécu un temps fort, nous avons fêté le départ à la retraite de Yves JOSSERAND, qui après 40 années de service de l'AAPPMA a fait valoir ses droits à la retraite.

Viennent les assemblées générales des sociétés de pêche, la truite des Usses, la Mirandelle, Pays de Fillière, Thônes, Laudon ainsi que les AAPPMA voisines du CHABLAIS GENEVOIS, FAUCIGNY, ALBANAIS, ALP, et APALLF

- Etablissement avec notre Moniteur guide de pêche Christophe LAUGIER le calendrier des stages de pêche. Cette année cinq stages semaine dont deux conjointement organisés avec l'ALP, 9 stages demi-journée organisés le mercredi et le samedi. Disponibles sur notre site web.
- Réunion annuelle de nos gardes particuliers de pêche pour évoquer la saison passée et organiser la saison à venir, nous abordons les thématiques liées à la fonction du garde ainsi que les modifications réglementaires.
- La bonne nouvelle est arrivée ; La subvention du conseil départemental pour la réhabilitation du site de la Puya nous a été notifiée nous allons pouvoir engager les travaux (présentation René). Remerciement
- Le samedi 22 Février nous avons participé à une journée de nettoyage des berges du FIER sur la commune d'Argonay organisée par les associations FISH AND CLEAN et la TEAM RIVER CLEAN des SA-VOIE.
- Opération mise à niveau de tous les panneaux réglementations le long des cours d'eau avec l'aide de bénévoles et des GPP
- Distribution des guides de pêche chez nos 12 distributeurs.
- Etablissement du nouveau PLG avec la participation des sociétés de pêche, après la validation par arrêté préfectoral du PDPG 2025-2030
- Ouverture de la pêche avec opération de contrôle et d'information
- Participation à l'AG de la fédération départementale qui se tiendra comme chaque année à l'AGORA de BONNEVILLE, le samedi 29 mars à 9 heures, 42 Avenue de la gare.
- Participation du 14 au 16 mars dans le cadre des journées « NATURE PROPRE » organisé par les chasseurs à des actions de nettoyage des berges sur les bassins versants du lac d'Annecy et de la Fillière avec la participation active des sociétés de pêche locales. Tous les bénévoles sont les bienvenus
- Journée Mondiale de l'Eau 22 mars. Samedi 15 et 22 Mars Nettoyage Cours d'eau



<https://www.grandannecy.fr/actualites/actualite/journee-mondiale-de-leau-2025-decouvrez-le-programme>

Samedi 15 : Fillière et Ruisseau des Glaves (Poisy)

Samedi 22 : Nant de Gillon et Nant de Craz (saut du moine) Talloire

- La seconde manche du JUNIOR FISHING TOUR (concours National de pêche aux leurres) sera organisée 12 Avril sur le parcours spécifique Bernard Maillet du THIOU par la Fédération Départementale avec le concours de l'AAPPMA. Après une première manche organisée le 16 novembre au lac des castors à Toisinges qui a réuni 10 binômes catégorie junior / espoir cette seconde manche qualifiera deux binômes au concours régional menant éventuellement à la finale nationale.

- Alevinages dans le cadre du nouveau PLG.
- Dossier et planification du chantier de la rénovation de la Puya
- Organisation le 1 juin de la fête de la pêche au cercle de l'eau, le long du Thiou à CRAN-GEVRIER.
- Etude pour passer en 2nd catégorie le Fier en aval du barrage de Chavaroche
- Participation au cleaning Thiou organisée par l'association surfeurs d'eau douce.

MISSIONS RECURENTES

Production d'alevins à la pisciculture destinés aux rivières

Poursuite de l'acquisition des baux

Gestion et développement du site internet et actualités sur les réseaux sociaux.

Organisation de 10 CA par an

Participation à environ 70 réunions/an extra-muros (Contrats Rivières, SILA, SYR'USSES, SMBVA, DTT, ...)

Pêche de travaux, de sauvetage, de comptage, etc.... selon les conditions climatiques avec de nombreux bénévoles.

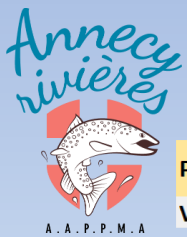
Pisciculture 8 stagiaires 20 semaines

Vote du programme d'activités 2025 : Adopté à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

M. VENET présente le budget prévisionnel tenant compte du programme d'activités 2025 de l'évolution des charges du personnel et autres charges ainsi que des prévisions de recettes


Sous réserve de la subvention du Conseil Départemental pour les travaux de La Puya qui conditionne leurs réalisations



Assemblée Générale ordinaire

Présentation pour adoption du budget prévisionnel 2025

PRODUITS	Resultats	Prévision	Observations
	2024	2025	
VENTES DE CARTES	115 169	112 500	-1,5% Adhérents
SERVICES	51 467	49 000	
SUBVENTION	0	158 800	Subv Kangoo + la Puya
TRANSFERT DES CH.	8 970	8 500	
AUTRES PRODUITS	2 762	7 500	Terrain Gruffy et vente Dacia
PROD. FINANCIERS	4 155	4 100	% en baisse
PROD. EXCEPT.	5 436	4 000	Réciprocité Savoie en baisse
TOTAL	187 959	344 400	
CHARGES	N	N+1	Observations
ACHATS CHEPTEL	8696	10 000	+ Achat AEC et Œufs
CHARGES EXTERNES	65196	67 000	
IMPOTS ET TAXES	2387	2 500	
CH. DE PERSONNEL	114121	78 000	Plus que 2 salariés
DOT. AMORT.	8921	9 000	
AUTRES CHARGES	176	150	
CHARGES EXCEPT.	1547	198 500	Travaux La Puya + Kangoo
PROVISION	0	0	
TOTAL	201044	365 150	
RESULTAT	2024	Prév.N+1	
RESULTAT	-13 085	-20 750	



Voté à l'unanimité.

Fin de la partie statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire à 11h00.

Présentation par Nadège LALET juriste de la FD 74 de la convention Départementale entre le Groupement de Gendarmerie de la Haute Savoie et la Fédération signée le 5 octobre dernier.

Convention Cadre Nationale :

- Coopération sur le terrain
- Partage d'outils de connaissance
- Conduites d'actions conjointes de communication et de sensibilisation à destination du grand public

Déclinaison Départementale :

- Interventions lors de journées de formation (garderie et gendarmerie)
- Accès à Vigipêche
- Appui et soutien sur la réglementation pêche
- Formation par la gendarmerie, accès sur la déontologie, les techniques d'intervention et de sécurité à l'occasion des modules 1 & 3 de formation des gardes pêche
- Participation au Copil Enviro Gend' sur le Canton d'Annecy
- Participation à des actions communes et coordonnées
- Accès à Vigipêche et partage du contact des gardes aux gendarmerie ayant fait la demande



L'Adjudant-Chef Henrique FERREIRA référent du pôle Environnement du Groupement de la Gendarmerie est intervenu pour rappeler la volonté de coopérer avec nous pour une meilleure connaissance de la réglementation pêche et répondre à nos attentes en matière d'interventions et constats de pollution ou braconnage et formation.

Intervention AC Henrique FERREIRA



Intervention de Mme Odile MAURIS Conseillère Départementale qui a tenu à rappeler :



- 👉 Les pêcheurs sont des acteurs incontournables de la protection des lacs et rivières de nos territoires par leur rôle de surveillance, d'entretien, d'analyse, d'alerte.
- 👉 A l'attention des 10-16 ans des stages de découverte de la pêche et de l'environnement sont proposés par l'Atelier Pêche Nature et ses formateurs passionnés.
- 👉 Grâce au Plan Pêche du Département de la Haute-Savoie:
 - 💠 la réhabilitation indispensable de la pisciculture de la Puya sera financée à hauteur de 390 000 € soit 80 % du montant total des travaux 👍

💠 Une aide de 19 800 € sera octroyée à la Fédération pour la recherche à engager sur la Maladie Rénale Proliférative, infection contagieuse et chronique des poissons d'eau douce causée par un parasite.

Remerciement à Yves JOSSERAND Pour conclure cette matinée Francis AUBERT actuel Président et Bernard GENEVOIS ancien président ont tenu à remercier Yves JOSSERAND pour cette longue carrière passée à la Pisciculture de La Puya et pour son travail remarquable et rigoureux pour sélectionner et élever les truites de souches autochtones FIER et USSÉS selon un protocole initié avec les techniciens de la Fédération.

Pendant deux ans il a pu transmettre à Julien BOURQUE son successeur, dans de bonnes conditions, sa passion et les arcanes du métier. Gageons qu'il ne sera jamais bien loin et que l'AAPPMA pourra toujours compter sur lui.



LE PRESIDENT FRANCIS AUBERT



Rapport de la commission de contrôle sur les comptes de l'exercice 2024 de l'AAPPMA Annecy Rivières

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 février 2024, nous nous sommes rendus au siège de l'AAPPMA Annecy Rivières pour procéder à la vérification des comptes de l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2024, en présence du trésorier de l'AAPPMA.

Les livres comptables, les comptes bancaires, les documents et pièces justificatives nous ont été présentés,

Les contrôles effectués par pointage nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée. Les rapprochements de comptes avec les relevés bancaires ont été effectués, nous avons pu vérifier tous les justificatifs que nous avons souhaité, sans trouver aucune anomalie.

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude ;
- Que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent la situation financière de l'association.

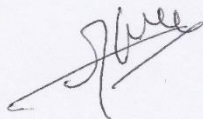
Le compte de résultat indique un total de 187 958 € en produits et de 201 043 € en charges soit un résultat net comptable de -13 085 €.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux responsables.

A Annecy le 26 février 2025

Les vérificateurs des comptes

Alain LAINE



Patrick PILOTTI

